

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

 Maladie Dentaire Optique Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 332

Société :

 Actif  Pensionné(e) Autre :

Nom &amp; Prénom : Ouakaram Nafika Eve Nektane Aboul Krim

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Age :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019	
--------------------------------------	--

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/01/2011	S		Dr. Richard ABITTAN Chirurgien digestif et obésité 22, Rue Naït Mahfoud - Casablanca Tél: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 22 43 79 site web: richardabitman.com	
27/01/2011	S		15000	Dr. Richard ABITTAN Chirurgien digestif de l'Obésité Nait Mahfoud - Casablanca Tél: 05 22 48 36 42 Fax: 05 22 48 36 42 site web: richardabitman.com

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>LE PHARMACIE DE LA CHAPELLE 10 AVENUE DES CHAMPS 75008 PARIS</i>	<i>26/02/96</i>	<i>10960</i>

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>53-2251313412203221250cm</i>	<i>0016/06/21</i>	<i>PSL5</i>	<i>600.-</i>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

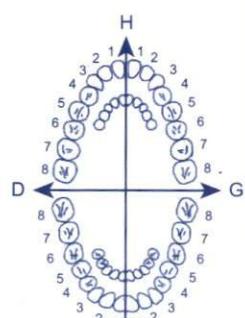
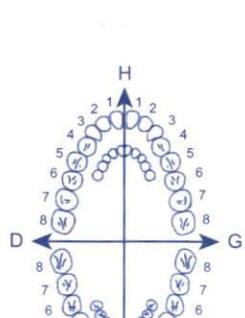
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou Je traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX 
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412   21433552 00000000   00000000 D ----- G 00000000   00000000 35533411   11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX 
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS 
				DATE DE L'EXECUTION 

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Richard ABITTAN**  
EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

CHIRURGIE DIGESTIVE  
ENDOCRINIERE ET VASCULAIRE  
CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ  
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

الدكتور ريشار أبيتان  
خبير في الجراحة بالمنظار

جراحة الجهاز الهضمي  
جراحة الغدد والشرابين  
جراحة السمنة  
مركز معالجة السمنة

Dr. RICHARD. Jeliko

13/08/20

Badesoff



25/08/2020

Colidé Peut



Dafpi  
Céphes d'au



16/08/2020  
Betadine Gasse



13/08/2020

**Dr. Richard ABITTAN**  
Chirurgien Digestive de l'Obésité  
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tel: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42  
Site web: richardabittan.com

Le 07/08/2020



# **COCCIDIN® 2% Pommade - Tube de 15 g**

DCI : Fusidate de sodium

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

## **COMPOSITION DU MÉDICAMENT :**

Fusidate de sodium (DCI) ..... 2 g

Excipients : Vaseline blanche, Alcool cétylique, Lanoline, Paraffine liquide.

Liste des Excipients à effet notoire : Alcool cétylique, Lanoline.

## **CLASSE PHARMACO-THÉRAPEUTIQUE OU LE TYPE D'ACTIVITÉ**

Ce médicament est un antibiotique.

## **INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES**

Infections de la peau à staphylocoque et streptocoque (exemple : impétigos, désinfections de foyers microbiens...)

## **POSOLOGIE**

- Applications locales avec ou sans pansement, une ou deux fois par jour, après nettoyage de la surface infectée. Eviter l'application en couche épaisse.

- Ne pas utiliser sur les lésions suintantes macérées, ni dans les plis ni sur les ulcères de jambes.

## **CONTRE-INDICATIONS**

N'utilisez jamais COCCIDIN 2%, pommade dans les cas suivants :

- Allergies au fusidate de sodium ou à l'un des constituants ;

- En cas d'allaitement, ne pas appliquer sur le sein.

## **EFFECTS INDÉSIRABLES**

Comme tous les médicaments, COCCIDIN 2%, pommade est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Possibilité d'eczéma allergique.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

## **MISES EN GARDE SPÉCIALES ET PRÉCAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI**

Faites attention avec COCCIDIN 2%, pommade :

- La pommade ne doit pas être appliquée sur l'œil.

- Ne pas utiliser plus d'une semaine ni sur de trop grandes surfaces, en particulier chez le nourrisson.

- Ce médicament contient de l'alcool cétylique et de la lanoline et peut provoquer des réactions cutanées locales (par exemple : eczéma).

## **INTERACTIONS**

- Interactions avec d'autres médicaments :

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Interactions avec les aliments et les boissons :

Sans objet

- Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives :

Sans objet.

## **UTILISATION EN CAS DE GROSSESSE ET D'ALLAITEMENT**

Ce médicament, dans les conditions normales d'utilisation, peut être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

D'une façon générale, il convient de demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

**Les effets possibles du traitement sur la capacité à conduire un véhicule ou à utiliser certaines machines**  
Sans objet.

## **SYMPÔMES ET CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE**

Si vous avez utilisé plus de COCCIDIN 2%, pommade que vous n'auriez dû :

La survenue d'un surdosage est peu probable.

Cependant, en cas d'application excessive et sur une grande étendue de peau, notamment celle des nourrissons, une apparition de troubles de nature hépatique ne peut être exclue.

Si vous avez utilisé plus de COCCIDIN pommade que vous n'auriez dû, veuillez contactez votre médecin ou votre pharmacien.

## **CONDUITE A TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE OU PLUSIEURS DOSES**

Sans objet.

## **MENTION, SI NÉCESSAIRE, D'UN RISQUE DE SYNDROME DE SEVRAGE**

Sans objet.

**Conditions de prescription et de délivrance : Liste I.**

A conserver 6 mois après ouverture.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le : 17/03/2017

**CECI EST UN MÉDICAMENT.  
UN MÉDICAMENT N'EST PAS UN PRODUIT COMME LES AUTRES.**

Il vous concerne, vous et votre santé.

Le médicament est un produit actif.

Une longue recherche a permis de découvrir son activité, mais son absorption n'est pas toujours sans danger.

Il ne faut jamais abuser des médicaments.

Il ne faut pas utiliser les médicaments qu'à bon escient.

Utiliser les médicaments prescrits comme vous le conseille votre médecin

Il sait quels sont les médicaments dont vous avez besoin.  
Exécutez exactement les prescriptions de son ordonnance :

Suivez le traitement prescrit, ne l'interrompez pas, ne le reprenez pas de votre propre initiative.

**VOTRE PHARMACIEN CONNAIT LES MÉDICAMENTS :**

Il ne s'agit pas pour :

Il s'agit pour vous de :

**LOT : 200015**

**PER : 02-23**

**PPV : 25,00DH**



# Laboratoire de Pathologie du Centre



210407121731MO-C  
Mme OUKARAM MALIKA  
Naissance : 01/01/1942 12:25:00  
MUPRAS  
DR.ABITTAN RICHARD

109P

02/06/2021

Dr. Nouhad Benkirane  
Cytopathologiste

De la part du Dr. ....

*ABITAN*

Nom et Prénom du Patient

Age

Date du prélèvement

*Oukaram Maliha*

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

*Photoplastie axile*

Siège du prélèvement

Nature de lacte réalisé

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure :      Oui       Non

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles

- Parité

- Thérapeutique antérieure ou en cours

- Durée du cycle

- Frottis monocouche :      Vagin

- Frottis conventionnel :      CBE :      Endocol

LABORATOIRE DU CENTRE  
Dr. Richard ABITTAN  
Chirurgien Général - Spécialiste de l'Obstétrique  
22, Rue Kerkouane - Casablanca - Maroc  
Tél. : 05.22.22.51.31 / Fax : 05.22.22.51.34  
Site web : richardabitman.com

Signature et Cachet



# Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 04/06/21

Nom & Prénom : Mme OUKARAM MALIKA  
Sur ordonnance du : Dr ABITTAN RICHARD  
Réf. : 21H06048

Prélevé et parvenu au laboratoire le : 02/06/21  
Organe ou siège du prélèvement : Vésicule biliaire  
Renseignement(s) clinique(s) : Age : 79 ans  
Cholécystite aiguë

## COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Vésicule biliaire de 7 cm de long et 3 cm de diamètre, adressée ouverte et vidée, à paroi souple et à muqueuse conservée, focalement abrasée.

A l'examen histologique, les différentes coupes réalisées montrent une muqueuse à épithélium de surface le plus souvent abrasé en regard d'un chorion fibro-congestif, renfermant par endroit des amas lympho-plasmocytaires et des polynucléaires neutrophiles.

Les faisceaux de la muscleuse sont dissociés par des phénomènes fibreux et inflammatoires, observés également au niveau de la séreuse présentant par ailleurs des vaisseaux et des filets nerveux hyperplasiques.

Conclusion : Cholécystite subaiguë non spécifique.

Pas de malignité.

Dr Nouhad BENKIRANE

Dr. BENKIRANE Nouhad  
ANATOMO-PATHOLOGISTE  
52, Boulevard Zerkouni  
Tél. 22.52.31.22.51.34  
Fax: 22.52.31.22.50.90



# Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 07/06/2021

**FACTURE N° : 21/06234**

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

**600,00 Dhs**

**SIX CENTS DIRHAMS**

Concernant les analyses exécutées le **02/06/2021**

Pour **OUKARAM MALIKA**

Sur ordonnance du : **Dr ABITTAN RICHARD**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE  
DU CENTRE  
52, Bd Zerkouni  
Tél.: 0522 22 51 31 / fax: 0522 22 50 90